

l'Estaimpuisien

C'est dans une salle comble que l'élection de "Miss et Mister Estaimpuis 2018" a eu lieu le 14 avril dernier. Mannon VERSTAEVEL d'Estaimpuis a reçu la couronne tant convoitée, ses deux dauphines sont Lola VANCOPPENOLLE et Mayli SCHUDDINCK. Côté messieurs, Lucas ROISSE a été élu "Mister Estaimpuis" et l'on retrouve à ses côtés sur le podium Dorian DELALOY et Malcom GOEMAERE.

Election

*Miss
&
Mister*

**ESTAIMPUIS
2018**



Nouvelle «opération



propreté» dans l'entité

PRINTEMPS-JEUNES ENVIRONNEMENT

Ils étaient une vingtaine de jeunes Estaimpuiens à avoir consacré leurs vacances de Pâques à l'embellissement de nos villages. Durant quinze jours, le temps de «Printemps-Jeunes Environnement», ils ont déposé leur bicyclette aux quatre coins d'Estaimpuis et s'en sont allés pour ramasser les déchets jetés le long de nos routes, désherber, à l'huile de coude, les accotements ou encore, recouvrir le mobilier urbain d'une couche fraîche de peinture. Ils seront de retour dans quelques semaines pour «Été- Jeunes Environnement» ! Envie d'y participer ? Infos et inscriptions au 056.48.13.74.

TORNADO BLANCHE !

Un léger vent soufflait le samedi 15 avril dernier, jour de la «Tornado blanche». Il n'a pas arrêté les bénévoles, accompagnés pour l'occasion des écocantonniers, dans leur action citoyenne de sensibilisation à la propreté. Partis à 9 heures de la maison du canal et de la porte des Bâisseurs, ils ont parcouru le canal de l'Espierre et la RN511 ramassant les déchets, se montrant avec leur gilet fluo et clamant haut et fort «Cessez de jeter, c'est pas vous qui ramassez !». Envie de prendre part à des actions citoyennes pour préserver notre environnement ? N'hésitez pas à prendre contact avec notre conseiller en environnement : 056.48.13.23.



LE MOT DU DEPUTE-BOURGMESTRE

Des vacances passionnantes et passionnées pour tous !

Cette année encore, les autorités communales ont mis les petits plats dans les grands avec passion afin de proposer à la jeunesse estaimpuienne une offre de qualité en matière de divertissement durant les vacances estivales.

Ainsi, les moniteurs d'Estaim'loisirs et Estaim'arc-en-ciel travailleront en excellente collaboration durant les mois de juillet et août pour accueillir, sous la houlette de mesdames Chantal et Sandrine, les quelque 500 enfants qui leur seront confiés. Au programme, un tas d'activités ludiques et sportives de qualité proposées au sein de nos infrastructures communales, à savoir nos trois complexes sportifs, la piscine, le parc d'Estaimbourg, les berges du canal,... De quoi satisfaire au mieux l'appétit d'énergie insatiable de nos chères têtes blondes.

Ces activités, axées autour des thèmes «Fiesta pour la Coupe du Monde» et «Koh Lant'Arc», connaîtront leur apothéose lors des traditionnelles fêtes qui auront lieu le 20 juillet au complexe d'Estaimbourg pour Estaim'loisirs et le 25 août à la salle La Redoute pour Estaim'arc-en-ciel.

Nos adolescents pourront quant à eux se rendre utiles à la collectivité en contribuant à la qualité du cadre de vie. En effet, pour la 23^{ème} année consécutive, «Eté Jeunes Environnement» permettra à des jeunes de 15 à 18 ans de se faire de l'argent de poche en participant à cette opération qui entend les sensibiliser à leur environnement par une série d'actions de nettoyage de sites bien définis, de restauration et d'entretien du patrimoine local. Le tout, dans un esprit d'entraide et de convivialité. Ils auront, par ailleurs, l'occasion d'occuper leur temps libre en participant aux différents stages sportifs qui seront proposés, en profitant de «Canal plage» ou encore en s'adonnant au kayak ou au pédalo pour naviguer sur le canal.

Bien entendu, les adultes ne seront pas en reste ! Au-delà des traditionnelles activités proposées dans le cadre de la saison touristique, les amateurs de nature, calme et volupté auront de quoi s'occuper. Promenades champêtres, randonnées le long du canal, balades bucoliques, excursions cyclistes grâce aux vélos électriques disponibles à la location à la maison du canal, chevauchées fantastiques, déambulations pédestres, circuits découvertes, flâneries en bateaux, circuits dans le parc et autres vadrouilles patrimoniales n'attendent que vous.

N'oublions pas non plus l'évènement sportif qui émaillera ce mois de juin : la Coupe du Monde de football en Russie. Afin de vous permettre de supporter les Diables Rouges et, pour quoi pas, les accompagner vers la victoire, nous vous proposerons la retransmission des matchs sur écran géant.

Vous l'aurez compris, cette année encore les vacances à Estaimpuis seront synonymes de bien-être, découverte et surtout de convivialité. En attendant de goûter aux plaisirs simples de vacances bien méritées, souhaitons à tous les élèves qui fréquentent nos établissements de réussir brillamment leurs examens de fin d'année.

Votre tout dévoué,
Daniel SENESAEL,
Bourgmestre-Député.



S O M M A I R E

2. Nouvelle «opération propreté» dans l'entité - 3. Edito - 4. Centre Public d'Aide Sociale - Quentin HUART, Président - 5. Vos déchets de cuisine acceptés dans les 26 Recyparcs IPALE- Les Diables d'Estaimpuis - 6. Intervention des groupes PS et ECOLO - 7. Cabinet d'Isabelle MARQUETTE, Echevine des Festivités - 8. Le groupe CDH-Intérêts Citoyens devient «Pour vous» - Flash' Repassage - 9. Cabinet de Christian LECLERCO, Echevin des travaux - 10. Finances - compte exercice 2017 et modification budgétaire n°1 de 2018 - 11. Inauguration du clos André LEONARD - 12-13. 14^{ème} cross interscolaire - 14. Les dernières infos de la bibliothèque d'Estaimpuis - Sapeur-pompier volontaire, qu'attendez-vous ? - 15. Une nouvelle semaine des aînés réussie - 16. Des bulles à verre enterrées - Nos judokas s'illustrent aux Jeux Nationaux Spécial Olympics - 17. Canal plage - Cérémonie du 21 juillet - Concours de façades fleuries et jardins en façades - 21 juin, fêtons ensemble le début de l'été - 18-19. Soirée Miss et Mister Estaimpuis - 20. Cabinet de Jean-Michel NOTTEBAERT, 3^{ème} Echevin - 21. Cabinet de Christian HOLLEMAERT, Echevin des Sports - 22. Un petit air de Paris à Saint-Léger - Création d'un repaire café - 23. Daniel SENESAEL, en charge de la Culture, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Cultes - 24. Retour sur le salon «Saveurs et Nature».

- Directeur de la publication : Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre
- Mise en page et secrétaire de rédaction : Dominique DEROUBAIX
- Secrétariat : Christine DUBUS
- Photos : Béatrice DESMET - Quentin HUART - Jean-Claude MAHE - Eddy VERCLEVEN - Gilles SPIRIET
- Editeur responsable : Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre

L'Estaimpuien
N° 141
juin 2018

CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE - Quentin HUART - Président



CPAS D'ESTAIMPUIS PLAN STRATEGIQUE POUR L'EMPLOI par Quentin HUART, Président

Depuis octobre 2017, Quentin HUART, Président du CPAS d'Estaimpuis souhaite mettre en place les leviers et outils qui permettent de trouver un emploi, de se remettre sur le chemin de l'estime de soi et de s'épanouir au travers d'un projet de vie. Pour cela, différents axes ont été tracés et développés de concert avec le FOREM et plus particulièrement la maison de l'emploi du Val d'Escaut. Le but des outils mis en place par Quentin HUART est de créer un cadre de travail et de définir les balises qui permettent aux travailleurs sociaux ainsi qu'au public d'optimiser la remise à l'emploi.

1. CONVENTION-CADRE ENTRE LE CPAS ET LE FOREM

Cette convention-cadre vise à permettre aux personnes bénéficiaires des services du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de vaincre leurs difficultés pour accéder à la formation et à l'emploi.

Les axes principaux de la convention:
- l'amélioration de l'accueil et l'information du public ayant droit à l'aide sociale et au revenu d'intégration so-

ciale (via les maisons de l'emploi, etc.) ;

- l'insertion socioprofessionnelle par le biais de formations spécifiques ;
- l'accompagnement soutenu vers et dans l'emploi.

2. ARTICULATION FOREM / CPAS

* Permanence spécifique d'une assistante sociale, agent d'insertion, du CPAS d'Estaimpuis à la maison de l'emploi.

■ DEDRAMATISER LE CPAS, SON ETIQUETTE

L'assistante sociale du CPAS créera son réseau, disposera des offres, du matériel,... pourra recevoir les bénéficiaires répondant au projet. Elle aura une autonomie pour la mise en pratique de ce nouveau projet.

- Travailler le parcours avant la mise en article 60.
- Rencontrer le candidat en présence de la conseillère afin de définir le projet.

Mise en œuvre de cette collaboration depuis le lundi 16/04 à la maison de l'emploi. L'assistante sociale sera



présente pour une présentation de l'offre de service du Forem et un entretien individuel conjoint assistante sociale/conseiller. Nous renouvelerons ces rendez-vous le 3^{ème} lundi du mois après-midi 13h30-15h00 (tous les deux mois).

* Permanence spécifique d'une conseillère Forem au siège du CPAS sur base d'un listing de personnes convoquées (bénéficiaires du RIS par exemple).

Au terme de cette permanence, l'AS et la conseillère feront un débriefing. Des pistes «fin article 60» sont envisagées, travaillées, préparées entre les deux professionnelles.

Présence d'un agent Forem au CPAS le 3^{ème} mardi du mois après-midi.

13h30-15h00 (tous les deux mois). Ces rendez-vous là sont sur rendez-vous. Le premier est fixé au 15 mai.

*Job Corner

Un téléviseur diffusant les infos du Forem, emploi, formation, horaires etc. sera installé dans la salle d'attente du CPAS.

3. PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVE

Lors d'une mise au travail en application de l'article 61, le CPAS coopère avec un employeur tiers afin de remplir sa mission de mise au travail. Dans le cas particulier où le CPAS collabore pour la mise au travail de ses bénéficiaires avec un employeur privé, le centre perçoit un subside de l'Etat fédéral pour l'encadrement et la formation éventuelle de la personne mise au travail. Il s'agit d'une prime pour couvrir les frais d'encadrement et de formation éventuelle. Le but est aussi d'activer le réseau du secteur privé afin de permettre à des candidats et aux entreprises de travailler ensemble vers la mise à l'emploi.



L'UNITE PASTORALE DU VAL D'ESCAUT MISE A L'HONNEUR

Par cette rencontre, Quentin HUART, Président du CPAS a tenu à remercier chaleureusement l'équipe d'animation pastorale de l'unité du Val d'Escaut pour la récolte de denrées alimentaires organisée et offerte à la banque alimentaire d'Estaimpuis en décembre dernier. Une initiative qui a touché le Président et qu'il tenait, avec les membres du conseil de l'Action sociale, le service social du CPAS et les bénévoles, à mettre à l'honneur.

FAMILY DAY - DIMANCHE 24 JUIN ESTAIMBOURG

Rejoignez-nous au domaine de Bourgogne le dimanche 24 juin 2018 entre 8h30 et 16h00 pour la «FAMILY DAY» organisée à l'initiative de Quentin HUART, Président du CPAS d'Estaimpuis.

Une journée entièrement dédiée à la détente et à l'amusement en famille ou entre amis. De nombreuses activités vous seront proposées. Il y en aura pour tous les goûts ! Que vous soyez orientés sport, culture, musique, dégustation ou autre, chacun y trouvera son bonheur. Au programme : Initiations sportives, châteaux gonflables, grimages, contes pour enfants, atelier culinaire et animations diverses.

Un délicieux petit déjeuner de produits locaux vous sera proposé à 8h30 (sur réservation au 056/48 13 30 ou à aicha.bougherbi@estaimpuis.be) pour la somme de 3 € par personne. L'argent récolté permettra de venir en aide à la banque alimentaire d'Estaimpuis. Nous vous attendons nombreux pour cette journée conviviale et agréable à ne sur-tout pas manquer !



VOS DECHETS DE CUISINE ACCEPTES DANS LES 26 RECYPARCS IPALLE

Si vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile vos déchets de cuisine ou de nourrir des animaux avec ceux-ci, Ipalle les collecte désormais dans l'ensemble de ses recyparcs. Un bon moyen de délester les sacs-poubelle des matières organiques telles que restes de repas, épluchures de fruits et légumes, marc de café...

Concrètement, des conteneurs spécifiques destinés à recevoir ce type de déchets ont été installés.

Cette collecte s'adresse cependant uniquement aux particuliers et seuls les déchets biodégradables sont admis.

Parmi les déchets acceptés, on retrouve notamment les restes de fruits et légumes, les coquilles d'œufs, les déchets de cuisine, les restes d'aliments, le riz, le pain, les biscuits, les féculents, les aliments avariés sans emballage, les filtres de thé, l'essuie-tout, les serviettes en papier, les mouchoirs, la litière biodégradable des petits animaux.

D'autres déchets seront quant à eux refusés : les liquides, les emballages, les pièces de viande ou poisson en trop grande quantité, les carcasses, les crustacés, l'huile, les mégots de cigarettes, les cendres, les langes, les dé-

LES DIABLES D'ESTAIMPUIS

Projection des matchs de l'équipe nationale durant la Coupe du Monde

Le club estaimpuisien de supporters des Diables Rouges, «Les Diables d'Estaimpuis», organisera la projection des matchs de l'équipe nationale durant la Coupe du Monde et vous y invite cordialement :

Belgique-Panama, le lundi 18 juin à 17h00 à la ferme des Templiers à Saint-Léger
Belgique-Tunisie, le samedi 23 juin à 14h00 sur la place d'Estaimpuis
Belgique-Angleterre, le jeudi 28 juin à 20h00 au kiosque à Estaimbourg



En cas de qualification, les matchs suivants seront diffusés au kiosque à Estaimbourg



Si vous souhaitez devenir membre du club de supporters et assister aux matchs des Diables Rouges dans le cadre de la campagne qualificative pour l'Euro 2020 ou avoir plus d'informations sur le club, vous pouvez contacter **Quentin HUART** (0473/45.70.32 - quentin.huart@hotmail.com) ou **Kevin DUVINAGE** (0499/37.24.03 - kevin.duvinage@gmail.com).

L'affiliation à ce club de supporters est ouverte à toutes celles et tous ceux qui souhaitent encourager d'une manière ou d'une autre l'équipe nationale de football.



chets végétaux, les produits chimiques, les plastiques non biodégradables, les déjections canines.

Retrouvez la liste complète et davantage d'informations sur www.ipalle.be ou rendez-vous dans votre recyparc, rue de Luna à Estaimbourg.



INTERVENTION DU GROUPE

PS

Des fournitures scolaires et/ou des travaux d'isolation moins chers ?

Ecollectif - initiative de Coopso ASBL, soutenue par le PS et l'USC d'Estaimpuis, vous propose pour la seconde année consécutive une solution qui vous permettra de faire des économies grâce à un achat groupé de fournitures scolaires. Comment ça marche ? C'est simple, il suffit de passer commande via www.ecollectif.be entre le 2 juillet et le 7 septembre. Il est également possible de recevoir un exemplaire papier auprès de Quentin HUART en téléphonant au 0473 45 70 32 ou par email à l'adresse quentin.huart@hotmail.com. La distribution des colis aura lieu à l'asbl «Coton de soi» - rue des longs Trieux, 2 - 7730 Leers-Nord, les lundis 20 et 27 août, le mardi 28 août ou le mercredi 29 août de 8h00 à 10h00 et de 16h00 à 18h00.

Effectuer des travaux chez vous pour économiser l'énergie : une bonne idée pour votre portefeuille et pour la planète ! Là encore, Ecollectif et l'USC d'Estaimpuis vous proposent une formule à moindre coût. Après l'inscription sur le site www.ecollectif.be, un entrepreneur prendra contact avec vous et se rendra à votre domicile dans les plus brefs délais pour établir un devis gratuit. Le devis pour l'isolation des murs extérieurs, des murs creux, ou du toit et l'installation de panneaux solaires comprendra une réduction de 5% sur le montant total des travaux. Si vous acceptez le devis, l'entrepreneur réalisera les travaux au tarif annoncé. Si vous ne donnez pas suite, vous ne paierez aucun frais. L'inscription est gratuite et sans engagement !

Pour plus d'informations, contactez Quentin HUART par téléphone au 0473 45 70 32 ou par email à l'adresse quentin.huart@hotmail.com.



UNE ÉCOLE SECONDAIRE À PÉDAGOGIE ACTIVE D'INSPIRATION STEINER À ESTAIMPUIS

À l'initiative de parents et avec l'intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles et celle de la commune d'Estaimpuis, une nouvelle école verra peut-être le jour en 2020 en plein centre d'Estaimpuis. «L'école de la Vie en Grand», nom du projet, obtient également le soutien d'Ecolo-Estaimpuis parce qu'il fait appel à la créativité citoyenne, la conscience écologique, la joie et le bon sens.

Au départ, il y a la source, le début de l'histoire : à Templeuve, une école maternelle et primaire pas comme les autres est fondée en 2011. Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, on y respecte le rythme naturel de l'apprentissage de l'enfant avec un horaire composé pour un tiers de cours théoriques, un tiers d'ateliers artistiques et un tiers d'ateliers pratiques (manuels et sportifs). L'art, le sport, la culture, le jeu à l'extérieur... occupent une place essentielle. La pédagogie active est plus libre et fait une part plus grande à la créativité que dans l'enseignement traditionnel. Elle éveille des intelligences multiples. On se salit, on rit, on grimpe aux arbres... et surtout on apprend ! Bambins heureux, enfants poètes, amis du vivant.

Les parents sont étroitement impliqués dans le projet puisqu'ils y participent sous forme de bénévolat pour les surveillances, les repas, même le nettoyage ! Et donne qui peut, selon un barème autogéré.

L'école répond aux critères de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi, les enseignants sont diplômés d'État (régendat, agrégation) et ils suivent une formation spécifique à la pédagogie active d'inspiration Steiner avec l'ASBL Evie, à Walhain (Brabant wallon).

Il manquait un établissement secondaire du même type pour que les enfants puissent poursuivre leur cursus. Et c'est le projet estaimpuisien qui est porté par les parents. Accessible à tous les enfants de la commune, Estaimpuis serait pionnière en accueillant la toute première école secondaire à pédagogie active d'inspiration Steiner (actuellement il existe une section secondaire à l'Iata de Namur, 3 écoles fondamentales en Wallonie, 1 à Bruxelles et 2 écoles secondaires en région flamande).

Dans un premier temps, les locaux prendraient place dans la cafétéria « Le pigeon bleu » qui sera entièrement réaménagée. Dans le futur, un nouveau bâtiment pourra également être construit sur

INTERVENTION DU GROUPE



ecolo

l'ancien terrain de football d'Estaimpuis. Son architecture - à dominante de bois et matériaux naturels - sera au service de la pédagogie : innovante, proche de la nature, stimulant les fonctions cognitives, éco-responsable et évolutive. Tout autour, un verger sera planté ainsi qu'un potager. Pour y accéder, la mobilité douce sera privilégiée : bus, vélo...

Ce projet, audacieux, innovant, libre de tous dogmes et pensées sectaires, Ecolo-Estaimpuis le soutient parce qu'il promeut les mêmes valeurs que celles que nous défendons et parce que nous adhérons à ses objectifs dont celui de devenir un citoyen actif, émancipé, critique, créatif, solidaire, en ce compris des générations futures. En cette époque où beaucoup se posent des questions fondamentales sur l'enseignement, sur la perte de motivation d'élèves et aussi d'enseignants, cette initiative propose une réponse que nous voulons encourager !

CABINET D'ISABELLE MARQUETTE

ECHEVINE DES FESTIVITES



BAILLEUL FETE DU VILLAGE

samedi 16 juin
(14h00
à 20h00) :

vide grenier et animations -
pétanque - mini-foot



LEERS-NORD - KERMESSE

Samedi 30 juin : marché aux
puces - **Dimanche 1^{er} juillet** :
cortège des géants



FETE DE LA MUSIQUE - PLACE ESTAIMPUIS - 22 / 23 JUIN

VENDREDI 22 JUIN

19h30 : Tremplin musical spécial «Estaimpuis» -
A vous d'élire votre coup de coeur...

SAMEDI 23 JUIN : de 10h30 à 24h00

Grand Place - ESTAIMPUIS

10h30 : SCENE OUVERTE pour les élèves ECOLE DE MUSIQUE

12h00 : REPAS animé par «Daniel et Geert»

14h00 : RETRANSMISSION sur écran géant de BELGIQUE - TUNISIE
(en partenariat avec le club des supporters d'Estaimpuis)

16h00 : SPECTACLE POUR ENFANTS «Bazar et Truc»

18h00 : HAPPY HOUR - soul and funk cover band

20h00 : GOLDMAN par le groupe «Envole-moi»

21h30 : Orchestre «ZENITH» - Cover band

CONCERTS D'ETE AU DOMAINE DE BOURGOGNE

**Tous les dimanches de juillet et
août (16h00) - kiosque central**

- **1^{er} juillet** : Harmonie Royale
communale d'Estaimpuis

- **8 juillet** : Daniel et Geert - Bal d'antan
- **15 juillet** : la Fanfare qui vit
- **29 juillet** : Domenico GIANGIORDAN
- **19 août** : Brass Band d'Hérinnes
- **26 août** : Dany Boy Blues Rock

LE GROUPE CDH-INTERETS CITOYENS DEVIENT «POUR VOUS»

Dans l'entité d'Estaimpuis, dans le cadre des élections communales d'octobre 2018, une nouvelle vision dans la façon de faire de la politique s'affirme au travers de la liste «POUR VOUS».

Patrick VAN HONACKER : La liste «Pour Vous» se doit d'être une liste d'ouverture par conviction et non par opportunisme. Elle émane de personnes issues de la liste I.C. «Intérêts Citoyens» dont une partie des membres viennent historiquement des rangs du CDH. Mais la liste se veut clairement ouverte à toutes les convictions politiques. Bienvenue à ceux qui ont la volonté de s'unir autour d'une vision partagée de l'action pertinente au service de leur commune.

Stéphanie HANNEBAU d'Evregnies, nouvelle venue sur la liste, qui se présente pour la première fois : «Etre efficace» est le leitmotiv qu'avancent les membres du groupe «POUR VOUS». Etre élu, c'est une réelle responsabilité qu'il faut prendre avec sérieux. On se doit de tout faire pour être dans l'efficacité, dans l'analyse des besoins, dans la créativité raisonnée, dans la bonne prise de décision et dans la mise en œuvre fiable.»

Bernard WATTEZ, conseiller communal depuis 18 ans, 2^{ème} candidat sur la liste : «La politique n'a de raison d'être que de se mettre au service des autres pour qu'ils puissent optimiser leur contexte de vie. Dès lors, le premier devoir d'une personne s'engageant dans la politique est d'aller à la rencontre de la population, de se mettre dans une posture permanente d'écoute active, pour pouvoir faire la synthèse des réels besoins de la population. C'est ainsi que l'on peut tracer avec du sens et de l'objectivité les lignes directrices d'une bonne gestion communale, constructive et utile. Le second devoir est celui de l'action. Agir avec raison, discernement, éthique, dans l'intérêt de la population en faisant,

démocratiquement, avec tous les élus, les choix les plus pertinents dans la façon d'utiliser les deniers publics. Pas de place pour la spéculation personnelle ; les électeurs qui choisissent les élus doivent les juger sur leurs capacités à prendre les bonnes décisions.»

Adeline CAPART, 30 ans, conseillère communale depuis 6 ans, 1^{ère} candidate sur la liste : «Ce n'est pas qu'un changement de nom pour séduire, c'est un changement de nom qui traduit notre vision de la politique, une politique tournée vers l'engagement dans la gestion communale. On s'engage pour travailler, j'ai bien dit travailler, en toute humilité, avec enthousiasme et lucidité, au bien-être des habitants, à l'écoute permanente de leurs préoccupations personnelles et collectives. Nous invitons ceux qui partagent notre nouvelle vision et se sentent attirés par le fait de servir les autres, d'avancer, de faire un travail constructif pour les générations à venir, de nous rejoindre pour contribuer à une gestion efficace et ce, pour chaque village de notre entité communale.»

Patrick VAN HONACKER, 21^{ème} candidat, pousse la liste : quand expérience, jeunesse et engagement se conjuguent : «Il est important d'allier la sensibilité et la vision de candidats de toutes les tranches d'âge. Les arcanes de la gestion communale réclament aussi de l'expérience et c'est donc avec un enthousiasme toujours intact que je veux mettre mon expérience de 48 ans en politique, dont 3 mandats comme bourgmestre, au service de cette liste, avec une nouvelle et réelle dynamique basée sur une vision lucide de la façon de faire de la politique. Je pousserai cette liste qui sera plus que jamais une liste «pour le bien de l'autre» : POUR VOUS !

Un soin particulier a été apporté à la construction de la liste avec des représentants de tous les villages de l'entité, de toutes les générations, d'un équilibre femmes-hommes et de profils professionnels différents dans la complémentarité. Une liste dont un tiers des candidats s'engagent avec une très grande motivation pour la première fois en politique.

Liste de candidats par ordre alphabétique, la liste définitive sortant ultérieurement : CAPART Adeline, DELBERGHE Vincent, DELESCLUSE Laurent, DEPRIESTRE Samuël, DEVIAENE Bernadette,



GILBERT Sébastien, HANNEBAU Stéphanie, HEERMAN Christel, JAMART Agnès, LEEUWERCK Monique, LEHOUCQ Jacques, OTTEVAERE Delphine, POLLET Anselme, VANDENDRIESSCHE Florent, VAN HONACKER Patrick, VEREECKE Alain, VERSCHUREN Evelyne, WATTEZ Bernard, WILLOCCQ Albert.

Contact Patrick VAN HONACKER :

GSM: 0473/97.02.89 - Courriel : vanhonackerpatrick@outlook.com - Permanence sociale sur rendez-vous à l'ASBL Impact, Porte des Bâtisseurs, 20 à Estaimpuis - 0473/97.02.89.

ESTAIM Services

FLASH REPASSAGE

1 rue du Pont Tunnel Estaimpuis

VOTRE REPASSAGE VOUS DÉPRIME?

3 kg de linge = 1 TS.

056.34.45.75

Entreprise
TITRES SERVICES
Prévue



CABINET DE CHRISTIAN LECLERCQ ECHEVIN DES TRAVAUX

Souvent cantonné, dans l'esprit des citoyens, aux ouvriers des services voiries - espaces verts et bâtiments, le service travaux possède également une face plus méconnue. En effet, en plus d'exécuter des travaux et de surveiller les chantiers communaux, le service effectue également les tâches de bureau d'études et de suivi des marchés publics.

C'est ainsi qu'en collaboration avec le service urbanisme, de nombreux chantiers communaux exécutés lors de ce premier quadrimestre ont été pensés, étudiés, soumis à la concurrence et suivis en interne. Nous pouvons noter les plus parlants :

Les rénovations de la maison communale à Leers-Nord, de l'église d'Estaimbourg ainsi que de l'école des arts à Saint-léger (photo 1), la création d'un chemin asphalté au cimetière d'Evregnies, le renouvellement de l'éclairage de l'église de Néchin ou encore la réfection du parking d'Estaim'Services (dans le cadre du chantier de la place de la Victoire). (photo 2).

Ce travail, en totale autonomie, permet de réaliser des économies de temps et d'argent mais également de répondre de la manière la plus pertinente possible, aux besoins des citoyens grâce à la totale implication des agents communaux dans leur entité.

La campagne de marquage routier de l'entité a commencé fin avril, après un an de battement dû à la prise en charge en in-



1.



2.

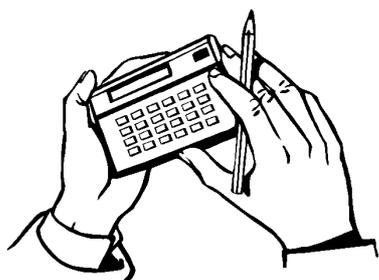


terne de ces opérations. En effet, jusque 2016, les marquages routiers de l'entité étaient réalisés via une entreprise extérieure. En 2017, une machine a été acquise et testée par le service travaux, qui a dû se former aux techniques de mise en œuvre. Ce sont donc trois ouvriers communaux initiés au métier qui se chargeront des «lignes blanches» de toute l'entité. (photo 3).

Suite au succès remporté par les «éco-cantonniers» l'année passée, ceux-ci ont repris du service depuis début mars. Afin d'accroître encore leur efficacité, trois vélos «triporteurs» spécialisés ont été acquis et livrés fin avril. Ces triporteurs permettront aux ouvriers de rallier plus rapidement les points éloignés des villages dont ils ont la charge. (photo 4).

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, nos services ont également reçu deux nouveaux broyeurs de branches qui permettront de diminuer encore le volume des déchets verts à évacuer puisque toutes les tailles d'arbres ou de haies pourront désormais être concassées. Le broyat obtenu sera réutilisé comme paillage pour les espaces verts. (photo 5).

COMPTE EXERCICE 2017 ET MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 - DE 2018



Le compte de l'exercice 2017 se clôture, au service ordinaire, par un boni de 410.478,12 euros (contre un boni de 62.113,99 euros en 2016) et, au service extraordinaire, par un boni de 157.757,98 euros (contre un boni de 603.442,45 euros en 2016)

De l'analyse des tableaux récapitulatifs des recettes, on peut remarquer que le taux de réalisation de celles-ci, s'élève à 101,3% tandis que celui des dépenses est de 95%. Ces 2 constatations prouvent que le principe de prudence est appliqué aux estimations budgétaires tant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses.

Les 3 recettes principales pour la commune sont :

- L'I.P.P. pour un montant de 2.717.782,04 euros contre 3.039.270,60 euros en 2016
- Le précompte immobilier pour un montant de 2.139.915,93 euros contre 1.983.852,14 euros en 2016
- Le fonds des communes pour un montant de 3.535.907,68 euros contre 3.438.232,43 en 2016

Au total de ces 3 recettes, on observe un différentiel négatif de 67.749,52 euros. Je rappelle que l'I.P.P. et le précompte immobilier sont des recettes qui dépendent exclusivement de l'état fédéral et, dès lors, de la rapidité de l'enrôlement des déclarations fiscales et cadastrales. Au niveau des dividendes, nous enregistrons une recette de 600.000 euros de l'I.E.G., recette qui sera enregistrée jusqu'en 2019.



MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 A L'EXTRAORDINAIRE

MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 AU SERVICE ORDINAIRE

■ Recettes ordinaires les plus significatives Exercices antérieurs.

- Taxe sur la diffusion publicitaire : 43.000 euros
- Taxe de séjour : 16.493 euros
- Taxe sur les immeubles inoccupés, inachevés, les taudis : 101.520 euros
- Dividendes secteur A : 250.000 euros

■ Dépenses ordinaires les plus significatives Exercice propre.

- Prélèvements pour le fonds de réserves ordinaires : 250.000 euros
- Prélèvements service ordinaire en faveur du fonds de réserve extraordinaire : 800.000 euros
- Frais administratifs de l'administration générale : 25.000 euros
- Contribution frais de fonctionnement service incendie : 22.796 euros
- Prestations de tiers pour véhicule de voirie : 9.000 euros
- Fêtes et manifestations : 30.000 euros
- Fourniture fonctionnement et entretien parc de Bourgogne : 2.500 euros
- Subsidés exceptionnels football Estaimbourg : 2.500 euros
- Stérilisation des chats errants : 3.490 euros

■ Résultat après modification budgétaire n°1 : solde positif de 187.735,63 euros.

Ci-après, la liste des travaux en modification les plus significatifs.

- Parking canal Leers-Nord : 500.000 euros
- Eclairage extérieur maison communale : 9.570 euros
- Différents travaux intérieurs maison communale suite à transformation : 50.900 euros
- Ecran tactile pour salle de réunion : 15.000 euros
- Achat terrain à St-Léger : 28.000 euros
- Panneaux photovoltaïques : 40.000 euros
- Trottoirs Heures claires : 100.000 euros
- Remplacement clôture animaux parc de Bourgogne : 30.000 euros
- Eclairage canal 1ère partie : 70.000 euros
- Bancs le long du canal : 12.500 euros
- Augmentation crédits extension crèche : 200.000 euros
- Emulseur étang Estaimbourg : 4.000 euros
- Remplacement avaloirs (complément) : 10.010 euros
- augmentation crédits transformation école des arts : 40.000 euros
- Football Leers-Nord sanitaires chauffage : 17.000 euros
- Berges de l'étang Estaimbourg : 20.000 euros
- Abris pluie terrain n°1 à Estaimbourg : 8.000 euros
- Supplément panneaux de signalisation : 5.000 euros

Le montant total des dépenses prévues dans la MB1 s'élève à 1.335.096,21 euros.

Résultat après modification budgétaire n°1 à l'extraordinaire : solde positif de 120.969,44 euros.

INAUGURATION DU CLOS ANDRÉ LEONARD

C'est le 13 avril dernier que le clos André LEONARD a été inauguré à Estaimbourg en présence d'une cinquantaine de personnes dont des membres de la famille de cet homme qui aura marqué de son empreinte l'entité d'Estaimpuis. Dans son discours, le Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL a retracé quelques grandes lignes de son parcours :

«C'est le 6 novembre 1993, qu'André LEONARD nous quittait à la veille de son 72^{ème} anniversaire, laissant sa famille éplorée, ses amis orphelins. A travers l'inauguration de ce clos qui portera son nom, nous avons souhaité rendre un hommage posthume, certes modeste mais appuyé et amplement mérité à ce grand monsieur qui a entretenu des liens privilégiés avec notre entité au point d'en devenir une figure incontournable. [...] Né à Templeuve en 1921, André a eu une jeunesse paisible jusqu'au déclenchement de la seconde guerre mondiale. Alors âgé de 19 ans, il décide de s'engager dans l'armée et de s'impliquer dans la résistance. A l'issue du conflit, il voulut rester dans l'armée mais son épouse Eliane s'y opposa. Il débuta dès lors une nouvelle carrière en tant qu'employé administratif. Il a ensuite entamé des études, ce qui lui a permis d'accéder au poste de secrétaire fédéral du PS au siège de la FGTB.

Au début des années 70, suite à la nomination de Guy MATHOT au poste de ministre, il obtient le poste de secrétaire national du PS auprès d'André COOLS. Il fut ensuite député permanent tout en exerçant ponctuellement le poste de gouverneur de la province de Hainaut. A cette liste, ajoutons qu'il fut également secrétaire de l'Internationale socialiste. Au-delà de ces fonctions nationales, voire internationales, André a été conseiller provincial tout en étant très actif au sein d'Estaimbourg, son village. Toujours au service des citoyens, il s'impliquait fortement dans la vie locale. [...] Il aura, par ailleurs, assuré au cours de son parcours le secrétariat du club de football, celui des anciens combattants, de l'ASBL du château de Bourgogne et faisait partie d'un nombre impressionnant de sociétés et de conseils d'administration.

Au-delà de ces fonctions et de la foi inextinguible qu'avait André aux vertus du socialisme, on peut affirmer de lui, en paraphrasant Kipling, qu'il a pu voir détruit une partie de l'ouvrage de sa vie, et sans dire mot, il s'est mis à rebâtir. Il est à chaque fois resté digne en refusant d'être populaire. Il a pu rester à l'écoute du peuple en conseillant, aimer ses amis et frères, être positif sans être destructeur, rêver mais sans laisser son rêve être son maître, penser sans n'être qu'un penseur.»

Pour conclure, Daniel SENESAEL a précisé que : «Outre l'humilité de cet hommage indispensable à cette grande figure qui aura marqué la vie estaimbourgeoise, il me faut vous faire part de mon plaisir de pouvoir procéder en ce jour et en votre présence à l'inauguration de ce nouveau lotissement qui comprendra pas moins de 80 habitations. Car s'il est un domaine pour lequel les autorités communales ont le devoir d'apporter une attention qui soit à la hauteur de l'importance qu'il revêt, c'est bien la création d'une offre de logements accessibles et de qualité. On ne le répètera en effet jamais assez, le logement, vecteur d'émancipation sociale et de bien-être constitue un véritable droit pour tous.»



14

ème

Cross inte

CABINET DE CHANTAL DELANGRE ECHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT

Le mardi 15 mai dernier a, de nouveau, eu lieu à Estaimbourg la 14^{ème} édition de ce grand rendez-vous sportif. De 9h30 à 15h00, pas moins de 500 enfants, filles et garçons de 6 à 12 ans, répartis

en 14 courses de longueurs différentes se sont élancés sous les frondaisons du merveilleux domaine du château de Bourgogne. Y ont participé également des élèves de l'enseignement spécial «la Goélette» de Leers-Nord.



1.

GARÇONS 2011

1. Léo DELVINQUIERE
2. Nolan CASIER
3. Thomas BOURICHON



2.

FILLES 2011



5.

GARÇONS 2009

1. Anthime LEROY
2. Abel VALENTIN
3. Hakim BENDAHDANE



6.

FILLES 2009

1. Tess HIROUX
2. Estelle DUMOULIN
3. Eva DESMET



7.

GARÇONS 2008



10.

FILLES 2007

1. Eleah LEPEERS
2. Louise SEYS
3. Syhem ABDELKAFAR



11.

GARÇONS 2006

1. Alexis PRINCE
2. Hugo VERZELE
3. Hugo VERHAEGHE



12.

FILLES 2006



1. Chiara PUPELLA
2. Zoé GLORIEUX
3. Léa DEROUF



3.

- GARÇONS 2010**
1. Khalis ABDELKAFAR
 2. Ignace LEROY
 3. Robin CNOCKAERT



4.

- FILLES 2010**
1. Alicia DEJAEGERE
 2. Cassandre DERDEYN
 3. Lisa CARLIER



1. Rafael BORGONJON
2. Tom LENAERT
3. Raphael BAUDRY



8.

- FILLES 2008**
1. Zélie PUSLECKI
 2. Yona ZAFRANE
 3. Jeanne EBODOU TOULOU



9.

- GARÇONS 2007**
1. Thyméo VANDERMEERSCH
 2. Alexandre COULON
 3. Noah ADAM



1. Rachel OUALI
2. Emma CROWIN
3. Mailys TROMEUR



13.

- GARCONS 2005**
1. Nicolas MULLIE
 2. Anwar EL HABRI
 3. Noa BARROIT



14.

- FILLES 2005**
1. Virginia CANFYN
 2. Anissa OULBAJL
 3. Camille DEROOSE

LES DERNIERES INFOS DE LA BIBLIOTHEQUE D'ESTAIMPUIS

■ LECTURES DE VACANCES

Le vendredi 15 juin 2018 à 20h00, la bibliothèque organise une soirée de présentation des nouveaux romans de l'été, ainsi que des incontournables lectures du printemps. Littérature générale, sentimentale, histoires du terroir, humour ou romans policiers : il y en aura pour tous les goûts ! L'animation est gratuite et les participants pourront emprunter les livres sélectionnés en primeur le soir même.

■ LE PLAISIR DE LA LECTURE, dès le plus jeune âge !

La bibliothèque organise régulièrement des matinées de découverte du livre pour les tout-petits de 0 à 4 ans. Si vous souhaitez partager un moment de lecture avec vos

bambins, rendez-vous à la séance «Bébé Lire» à la bibliothèque de 10h30 à 12h00 le samedi 16 juin 2018 : c'est gratuit et ouvert à tous !

■ FERMETURE ANNUELLE DE L'ETE

La bibliothèque d'Estaimpuis sera fermée durant la dernière quinzaine de juillet, du mardi 17 au mardi 31 juillet 2018 inclus (réouverture le mercredi 1er août).

■ CONTACTEZ-NOUS

Bibliothèque d'Estaimpuis
Contour de l'église, 2 à 7730 Estaimpuis
056/48.76.61 ou info@bibliotheque-estaimpuis.be
Sur le web : www.bibliotheque-estaimpuis.be
Sur Facebook : www.facebook.com/biblioestaimpuis

La Zone de Secours de Wallonie Picarde est en permanence à la recherche de sapeurs-pompiers afin de pouvoir assurer ses missions de sauvetage. Vous désirez vous mettre au service de la population ? Pour devenir sapeur-pompier, il y a plusieurs étapes à respecter :

1. LE CERTIFICAT D'APTITUDE FEDERAL (CAF)

Tout candidat à la fonction de sapeur-pompier doit être en possession du CAF. Il s'agit d'un ensemble de 3 épreuves : test de compétences, test d'habileté manuelle, tests physiques. Ces tests se déroulent au sein des instituts pro-

Sapeur-pompier volontaire, qu'attendez-vous ?

Une organisation des éleveurs du concours BBB de Saint-Léger

DIMANCHE 17 JUIN 2018
SAINT-LÉGER
JOURNÉE
4^{ÈME} AGRICOLE

Grange des Templiers (Place des Templiers)
08h00-11h00 : marche gourmande de +/- 5 km.
Prix 5 euros

Programme du dimanche

- Dès 11h00 : Concours des races Blanc-Bleu-Belge
- 11h30 : apéritif inaugural en présence des autorités
- 12h15 : Barbecue steack BBB – frites – salade 15€

Reservations :
Mathieu Sory 0478/54.81.47
Bernard Scohiez 0478/93.82.61

COUPE DU MONDE - lundi 18 juin à 18h00
Belgique-Panama ECRAN GÉANT

Toute la journée de dimanche
exposition matériel agricole
et stands professionnels, marché fermier
et jeux pour enfants.

ENTRÉE GRATUITE

vinciaux de formation (écoles du feu) - Informations : www.jedevienspompiers.be

2. CANDIDATURE

Pour devenir sapeur-pompier, le candidat doit postuler au sein de la zone de secours. Nos offres : www.zswapi.be/offres

3. CONCOURS DE RECRUTEMENT

Si la candidature est recevable, le candidat passe un concours de recrutement (entretien oral).

4. FORMATION

S'il est choisi, le candidat suit une formation lui apprenant tout ce qu'il faut pour être sapeur-pompier.

Important : les inscriptions pour les prochaines épreuves du CAF dans le Hainaut seront ouvertes du 18 juin au 16 juillet. Inscrivez-vous au CAF Alert pour être averti(e) par mail dès l'organisation des épreuves du CAF sur le site www.jedevienspompiers.be

La Zone de Secours de Wallonie Picarde a besoin de vous !
Toutes les infos : jobs@zswapi.be - www.zswapi.be

UNE NOUVELLE SEMAINE DES AINES REUSSIE



A l'initiative du Conseil Consultatif des Aînés, une nouvelle semaine entièrement dédiée aux seniors s'est déroulée du 21 au 29 avril 2018.

Différentes activités ont été proposées pour l'occasion, comme un spectacle de cabaret, une partie de bowling à Froyennes, un voyage d'un jour pour visiter Steenwerck-Steenvoorde, une compétition de bourles- jeux de cartes et marche, une conférence avec comme thème : « Vos noms, prénoms, d'où venez-vous ? », un spectacle humoristique avec le karaoké des personnalités à Tournai et pour terminer en beauté cette belle semaine, un brunch à la Blommerie.



Au programme, culture, sport, gastronomie...



Vous l'avez compris, c'est une fois de plus un programme des plus copieux qui avait été mis en place et qui a ponctué cette semaine dédiée aux aînés de l'entité.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à ces activités qui ont rencontré un beau succès et rendez-vous l'année prochaine pour une prochaine édition.

DES BULLES À VERRE ENTERRÉES

Depuis la mi-avril, les villages de Néchin et d'Estaimpuis se sont dotés de bulles à verre dites enterrées. Plus esthétiques, celles-ci présentent l'avantage, notamment, de mieux s'intégrer dans le paysage, d'être plus propres, moins imposantes et moins bruyantes.

Suivront bientôt les bulles de Bailleul et de Saint-Léger. Nous rappelons que les règles relatives à l'utilisation de ces bulles restent inchangées :

- l'accès est autorisé 7 jours sur 7, entre 8h00 et 20h00 ;
- le verre doit être trié par couleur : verre blanc ou transparent, d'une part, verre coloré d'autre part ;
- sont acceptés les bouteilles et les bocaux en verre ;
- enfin, l'abandon de déchets aux abords de la bulle est strictement interdit et punissable d'une amende administrative allant de 50 à 350 €.



Nos judokas s'illustrent aux Jeux Nationaux Special Olympics

L'organisation Special Olympics Belgium a pour but de favoriser par le sport l'intégration sociale des personnes ayant un handicap mental. Elle est à l'origine de ces jeux visant à couronner la persévérance et les efforts des milliers d'athlètes belges handicapés mentaux. Cette année, la Wallonie picarde accueillait les Jeux nationaux au sein des villes de Tournai et Mouscron. Une belle opportunité pour nos sportifs de s'illustrer dans leur région. C'est notamment ce qu'ont fait Rita SPRUYTTE et Constantin CARSANA, tous deux membres du Royal Judo Club Kanido.

Pratiquant le judo depuis plus de 20 ans, Rita est une fidèle du club. Elle y est d'ailleurs très bien intégrée puisqu'elle apporte son aide au cours des moyens depuis 5 ans. Elle fait également partie de l'équipe féminine intégrée de 1^{ère} division. C'était sa 7^{ème} participation aux Jeux et elle remporte la médaille d'argent en niveau 2 poids-plume. Résidente au Home Vanneste, c'est ce dernier qui a pris en charge l'intégralité des dépenses liées à la compétition. Il a d'ailleurs immédiatement adopté Constantin en lui permettant de participer également.



Habitant d'Evregnies, Constantin découvre le judo lors de stages multisports voilà dix ans et demande dans la foulée à ses parents de l'inscrire. Passionné, il ne manque pas un seul entraînement, toujours soutenu par sa famille qui a d'ailleurs contribué à lancer les Jeux en matière de judo en démarchant les sponsors.

Les deux judokas étaient ambassadeurs de l'événement et se retrouvaient fréquemment sur les affiches et dans les reportages. Sa maman n'hésite pas à qualifier les Jeux comme étant «4 jours de fête où l'on voit des sourires partout et d'où l'on revient changé».

Médaillé de bronze en niveau 2 poids-plume également, Constantin n'est nullement frustré de sa troisième place. Son coach, Christophe DEFFOLIN, confirme : «la médaille ne compte pas, c'est l'humain par-dessous tout.».



«CANAL PLAGE»



Du 30 JUIN au 30 AOUT - Animateurs sur place de 14h00 à 18h00 ● beach volley ● soccer ● jeux de sable ● pétanque... - INAUGURATION le vendredi 29 JUIN à 18h30 - Animations - Cocktail d'ouverture.

CONCOURS DE FACADES FLEURIES ET JARDINS EN FACADES

A l'initiative du Député-Bourgmestre, Daniel SENESAEL, en charge de l'Environnement et sous le patronage de l'Administration communale, un concours de façades fleuries est proposé à la population d'Estaimpuis, entité qui vit ! La participation à ce concours est entièrement gratuite, mais l'inscription est obligatoire. Le concours est doté de plus de 500 € de prix. Contribuons à rendre notre entité accueillante, séduisante, fleurie. Pour le plaisir des yeux, nous vous espérons nombreux.

JEUDI 21 JUIN 2018 - FETONS ENSEMBLE LE DEBUT DE L'ETE

(Dès 8h00) DISTRIBUTION GRATUITE DE 5 PLANTES PAR PERSONNE avec café/croissant et accordéon... A la maison communale, rue de Berne à Leers-Nord.

CEREMONIE DU 21 JUILLET

Le Collège communal est heureux de vous convier aux différentes manifestations qui se dérouleront à Estaimpuis à l'occasion de la fête nationale du 21 juillet.

PROGRAMME :

10h30 : Messe en l'église Saint-Barthélemy

A l'issue de la cérémonie religieuse, dépôt de gerbes au monument aux morts avec la participation des porte-drapeaux des différentes sections de l'entité, des représentants des sociétés.

Discours de Monsieur le Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL et remise d'un souvenir à chaque porte-drapeau. La cérémonie se terminera par un vin d'honneur, cantine de l'école communale.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS «FACADES FLEURIES»

Nom

Prénom

Rue

Code Postal - Localité

GSM

Adresse courriel

Date et signature,

A envoyer à l'Administration communale - Cabinet du Bourgmestre - Rue de Berne 4 - 7730 ESTAIMPUIS (Leers-Nord) - avant le 21 juin 2018

Soirée Miss et Mister Estaimpuis



La soirée 2018 des Miss et Mister a livré son verdict, ce sont Mannon VERSTAEVEL et Lucas ROISSE qui sont les heureux élus.



Cette année, 12 filles et 7 garçons se disputaient le titre lors de cette soirée qui avait pour thème «l'idole des jeunes». Lors de ce spectacle haut en couleurs, strass et paillettes étaient au rendez-vous, tout comme les traditionnels défilés en tenue de soirée, vêtement de ville et maillot de bain.

Pendant la délibération du jury, le public a pu assister au show «Abba for ever», tribute au célèbre groupe suédois, l'occasion de redécouvrir en 45 minutes l'univers qui a rythmé la jeunesse des années 1972 - 1982.

Le moment fut ensuite venu de désigner les lauréats de cette édition 2018, Mannon VERSTAEVEL, 18 ans, originaire d'Estaimpuis est Miss Estaimpuis, ses deux dauphines sont Lola VANCOPPENOLLE et Mayli SCHUDDINCK.



Lucas ROISSE, 17 ans de Leers-Nord est quant à lui le gagnant du côté des garçons et l'on retrouve à ses côtés sur le podium Dorian DELALOY et Malcom GOEMAERE. Au final, la soirée a rencontré un vrai succès, tant pour les nouveaux ambassadeurs de beauté de l'entité que pour le public qui en aura pris plein les yeux... et plein les oreilles.

... Le moment, sans doute, le plus émouvant de la soirée, la passation de pouvoir avec Chloé LEULLIETTE et Anthony VEYS (lauréats en 2016)...



Au pied de mon arbre...

Le deuil nous frappe tous à un moment de notre existence.



Tout citoyen peut choisir librement son mode de sépulture :

- * **L'inhumation**
- ou
- * **La crémation.**

JEAN-MICHEL NOTTEBAERT 3^{ème} ECHEVIN

■ L'INHUMATION

Tout cercueil peut être inhumé :

* En pleine terre – espace de l'un des cimetières d'Estaimpuis réservé à l'inhumation des corps en pleine terre pour une durée de 15 ans ;

* En terrain concédé pour 1, 2 personnes ou plus – espace du cimetière cédé par la commune à une ou deux personnes appelée(s) concessionnaire(s). Le contrat est conclu à titre onéreux et pour une durée maximum de trente ans renouvelable ;

* En caveau pour 1, 2 personnes ou plus, ... - ouvrage souterrain de la concession destiné à contenir un ou plusieurs cercueils, une ou plusieurs urnes cinéraires. Les caveaux peuvent être traditionnels ou préfabriqués.

■ LA CREMATION (1)

A l'issue de la cérémonie de crémation, le législateur a prévu différentes destinations pour les cendres :

* La dispersion sur la pelouse du souvenir située au sein d'un espace dédié du crématorium ou de l'un de nos sept cimetières communaux ;

* Le placement de l'urne cinéraire en columbarium situé au sein d'un espace dédié du crématorium ou de l'un de nos sept cimetières communaux ;

* L'inhumation de l'urne cinéraire en caverne au sein d'un espace dédié du crématorium ou de l'un de nos sept cimetières communaux ;

* L'inhumation en pleine terre d'une urne biodégradable, au pied d'un arbre remarquable situé au sein d'un espace dédié du crématorium ;

* La dispersion des cendres en mer territoriale belge ;

* Les cendres peuvent être mises dans une urne à la disposition des proches pour être conservées dans un endroit autre que le cimetière (domicile d'un membre de la famille) ;

* Une partie symbolique des cendres du défunt peut être confiée, à leur demande, au conjoint, au cohabitant légal et aux parents ou alliés au premier degré. Ces cendres sont déposées dans un récipient fermé et transportées de manière digne et décente. Cette disposition n'est pas applicable aux fœtus.

* La dispersion en terrain privé, moyennant l'autorisation du propriétaire du terrain privé. Cette dispersion ne peut toutefois se faire sur le domaine public ;

* Une inhumation en terrain privé, moyennant l'autorisation du propriétaire du terrain privé. Cette dispersion ne peut toutefois se faire sur le domaine public. Il convient de rappeler aux familles que si le choix de l'inhumation en terrain privé a été retenu, l'usage d'une urne biodégradable est obligatoire.



■ LA DECLARATION DES DERNIERES VOLONTES

La déclaration de destination des dernières volontés et/ou du choix du rite confessionnel ou non confessionnel pour les obsèques et informant de l'existence d'un contrat d'obsèques, formulaire qui peut être retiré auprès du service «Etat civil – Population» de la commune d'Estaimpuis, doit être déposée auprès de l'Officier de l'état civil du domicile actuel de la personne. En cas de changement d'adresse, la commune d'origine transfère l'éventuelle déclaration de dernières volontés à la nouvelle commune.

A défaut d'être réalisée par le déclarant avant son décès, la déclaration est faite par le récipiendaire et les ayants-droit du défunt.

Pour tout renseignement :

■ Monsieur Claude STEURBAUT

Chef du service «Etat civil – Population»
Rue Berne, 4 à 7730 Leers-Nord - Estaimpuis
Tél. : 056-48.13.56
claude.steurbaut@estaimpuis.be

■ Madame Ilse BUYENS

Gestionnaire
Crématorium «Les Blancs arbres»
Rue des Blancs Arbres, 1A à 7911 Hacquegnies - Frasnes-lez-Anvaing
Tél. : 069-66.99.40
crematorium@ideta.be
<http://www.crematoriumlesblancsarbres.be>

■ «Les arbres du Souvenir»

Fondation d'utilité publique et a.s.b.l.
Vivre le deuil au cœur de la nature
Rue Grand'Rue, 70 à 1341 Cêroux-Mousty
Tel. : 0494-87.78.11
info@arbresdusouvenir.be
<http://www.arbresdusouvenir.com/>

(1) En 1990, il y avait plus ou moins 4.000 crémations, ce chiffre atteignait plus de 8.000 en 2002 et un peu plus de 15.000 en 2015.



LE SPORT A LA PORTEE DE TOUS

CABINET DE CHRISTIAN HOLLEMAERT - ECHEVIN DES SPORTS

A Estaimpuis, le sport a toujours constitué une priorité. C'est pour cette raison qu'après celui installé dans le domaine de Bourgogne, un deuxième parcours santé a fait son apparition dans le cadre idyllique du canal à Saint-Léger ce qui permet d'allier promenade bucolique et activité physique.

Comportant 8 agrès, espacés sur une longueur de 500m, le parcours alterne les exercices plus ou moins faciles d'étirement et de renforcement musculaire. Pompage, traction, suspension et encore bien d'autres sont ainsi proposés.

Le 5 mai dernier, les autorités communales et de nombreux volontaires se sont retrouvés pour l'inauguration officielle du parcours. L'occasion pour le Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL de tester lui-même les différents équipements.



2^{ème} EDITION DU TRAIL DES CENSES

Le dimanche 6 mai dernier, ce sont plus de 330 sportifs qui se retrouvaient au cœur du domaine de Bourgogne pour le départ de la seconde édition du Trail des Censes.

S'élançant pour une distance de 10 km, 21 km ou 6 km avec leur chien, les coureurs ont bénéficié du soleil pour redécouvrir ces petits chemins agricoles traversant champs et reliant les différents villages de l'entité.

Au canicross, c'est Nathan CLAUS qui s'est illustré, suivi de Manuel

DELPORTE et de Vivien DEVELLE.

Le 21 km a vu Jérémy LEGRAND et Elisabeth TRY rafler la première marche du podium, Céline VANDENBROUCKE et Ahmed ABOUSITRE la deuxième, Wouter KNOCKAERT et Sylvette LECHANTRE la troisième. Sur le 10 km, c'est Robin SHUERMANS et Izaele HELLIN qui ont emporté l'épreuve, suivis de Jocelyn DUHAMEL et Natacha HOEDT, ainsi que d'Alexandre CAUDRON et Caroline BRAQUENIER.



C'est nouveau et près de chez vous

UN PETIT AIR DE PARIS... A SAINT-LEGER

Le 6 mai dernier, le «Montmartre», restaurant-salle de spectacle ouvrait officiellement ses portes. Bruno MONART et Olivier DUPUICH, les heureux propriétaires, sont bien connus dans l'entité puisqu'ils ont tenu le Haras des Chartreux durant 2 ans.

■ Pourquoi avoir posé vos valises à Saint-Léger ?

Nous aimons beaucoup le Haras mais nous souhaitons évoluer en termes de réception et de spectacle. L'arrière-salle de cet établissement est exactement ce que nous cherchions. Elle est disponible à la location pour les événements tels que les mariages, les anniversaires et les communions, tout en nous permettant de monter nos propres spectacles avec le Jenny Johns Show.

■ Quel genre de spectacle réalisez-vous ?

Ce sont des repas spectacles transformistes associant des numéros de danse et des parties davantage tournées vers l'humour. L'ambiance est toujours chaleureuse et familiale.

■ Et du côté du restaurant, que proposez-vous ?

Nous prôtons une cuisine française traditionnelle fait «maison» à base

de produits frais. Nous proposons bien sûr des entrées, des desserts et des plats à tous les prix avec, entre-autres, des croque-monsieur, des lasagnes, des viandes... Nous essayons également de favoriser au maximum les producteurs locaux. Du mardi au vendredi, nous suggérons le midi une formule rapide et économique avec un choix de deux plats du jour à 10,50 €.

Le «Montmartre» est ouvert tous les jours de la semaine à l'exception du lundi et du mardi soir. Retrouvez-le sur la place des Templiers à Saint-Léger, ainsi que sur Facebook avec le groupe du Jenny Johns Show et la page le «Montmartre». Plus d'informations et réservations au 0493.56.23 60.



CREATION D'UN REPAIR CAFE

A l'initiative du Député-Bourgmestre Daniel SENESAEL, la création d'un Repair Café estaimpuisien est sur les rails. L'ouverture devrait se faire prochainement dans les locaux de la maison de l'environnement - 42, rue Albert 1^{er} à Néchin.

A l'issue de trois réunions visant à vérifier la motivation citoyenne pour la création d'un tel projet, il paraît évident qu'un Repair Café a toute sa place dans le paysage estaimpuisien. En effet, lors de chaque réunion une vingtaine de bénévoles se réunissait pour discuter de sa concrétisation. La réunion de finalisation s'est déroulée le samedi 19 mai à 9h00 au sein de la maison communale et a été suivie de la visite des locaux proposés.

Pour rappel, le concept du Repair Café est d'éviter de jeter une masse d'objets tels que vêtements usés, meubles abîmés, appareils électriques défectueux, vélos qui déraillent, ordinateurs qui ne démarrent plus et bien d'autres en les réparant ensemble. Plus qu'un simple coup de main entre voisins, les Repair Cafés favorisent la rencontre entre les habitants d'un même quartier.

Par la réparation, les Repair Cafés proposent une solution face au gaspillage, à l'accumulation problématiques des déchets par habitant et à l'obsolescence programmée. En moyenne, 2/3 des appareils défectueux examinés dans les Repair Cafés retrouvent une deuxième vie. Cela représente une belle économie d'argent pour le propriétaire de l'objet mais également, à l'échelle mondiale, une économie d'énergie et de matières premières.

Le concept du Repair Café existe depuis 2009 aux Pays-Bas. C'est une journaliste hollandaise, Martine POSTMA, qui est à l'origine de ce concept et de l'association «Stichting Repair Café». Depuis, de nombreux pays ont suivi l'exemple et l'association hollandaise est parfois relayée par d'autres associations nationales.

Avec le support de Repair Together asbl
Le réseau des Repair Cafés francophone de Belgique
<http://www.repairtogether.be>





DANIEL SENSAEL

EN CHARGE
DE LA CULTURE,
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES CULTES

COMMENT FAIRE REVENIR LE PLEIN EMPLOI A ESTAIMUIS ?

C'est à cette question qu'a tenté de répondre Daniel SENSAEL, Député-Bourgmestre en charge de l'Emploi, en invitant les chefs des entreprises de l'entité d'Estaimpuis, le Forem, la maison de l'emploi et le CPAS à un petit déjeuner qui se tenait le 12 avril au château de Bourgogne.

La rencontre s'est couronnée d'un vif succès puisque 17 chefs d'entreprise de différents secteurs y sont venus. Au programme, une grande discussion sur les aides liées à l'embauche. Les employeurs ont donc pu en découvrir davantage sur les aides «impulsion» (55 ans et plus, insertion, 12 mois et plus, moins de 25 ans, etc...) et sur les aides des formations alternées. Quentin HUART, président du CPAS, a quant à lui énoncé les avantages liés à la mise à l'emploi des articles 60 et 61 qui profitent aussi bien aux chefs d'entreprise qu'aux demandeurs d'emploi. Il a également rappelé que le rôle du CPAS n'est pas seulement dédié aux affaires sociales, mais qu'il est aussi dans l'action et, particulièrement, dans la promotion de l'emploi. Plusieurs témoignages de patrons, qui ont bénéficié de ces différents appuis, ont permis d'en démontrer l'efficacité. De 2015 à 2018, le chômage a diminué de 2,2% à Estaimpuis. Cette réunion était donc organisée dans le but de poursuivre sur cette même lignée. Pour assurer un suivi, les membres du Forem ont transmis aux différents chefs d'entreprise des CV personnalisés qui pourraient correspondre à leurs besoins imminents. Cette initiative rentre pleinement dans le cadre de l'aide à l'embauche. C'est dans la convivialité que ce déjeuner s'est terminé puisqu'il donne de l'espoir pour l'emploi estaimpuisien.

Dans la continuité de ce rendez-vous, Daniel SENSAEL, Député-Bourgmestre en charge de l'emploi, propose maintenant d'organiser une rencontre «formation-emploi-insertion» avec les nouveaux demandeurs d'emploi dans le parc du château de Bourgogne, le mardi 4 septembre 2018, afin de les guider vers une recherche juste et ciblée. Retrouvons-nous en septembre pour qu'ensemble nous puissions créer un cercle vertueux dans le cadre de l'emploi.



TOMBOLA ESTAIM' COMMERCES - Résultats du concours - 4 mai 2018



L'opération Estaim'commerces s'est étalée sur un peu plus de cinq semaines, du 21 mars au 30 avril, et a connu son dénouement le vendredi 4 mai dans les locaux de Flash repassage en présence de nombreux commerçants de l'entité ainsi que des 10 gagnants qui ont été tirés au sort. Cette action visait à redynamiser et à valoriser le commerce local de proximité en encourageant les Estaimpusiennes et Estaimpusiens à réaliser leurs achats par le biais d'une carte de fidélité. Une opération totalement gratuite qui a connu un beau succès puisque ce ne sont pas moins de 150 commerces répartis aux quatre coins de l'entité qui y ont pris part et plus de 500 personnes qui sont venues déposer leur carte de fidélité pour participer à ce concours. Un concours à l'enjeu des plus alléchants puisqu'en plus des sacs de courses offerts à chaque participant, il n'y avait pas moins de 1.000 euros de lots à gagner.

Estaim'commerces était l'occasion d'assurer, une fois encore, à nos commerçants et artisans locaux le soutien indéfectible des autorités communales. Qu'ils soient convaincus, et l'opération tend à en attester, que nous sommes résolument tournés vers leurs préoccupations, eux qui contribuent largement à la prospérité économique et au dynamisme de notre entité qui Vit Passionnément ! Grâce au commerce de proximité, nos concitoyens ont la chance de pouvoir faire leurs achats à deux pas de chez eux. Daniel SENSAEL, Député-Bourgmestre, souhaite mettre en exergue l'ensemble des acteurs du commerce de proximité en tant que maillon fort et essentiel du bien vivre au sein de notre entité. Un grand merci aux acteurs responsables de cette opération et aux nombreux participants.

Félicitations aux gagnants

- | | | |
|-------------------|-----------------|------------------------|
| 1 ^{ère} | kg de repassage | Mme RUSSO Jenny |
| 2 ^{ème} | Voyage | Mme PETIT Anne-Lise |
| 3 ^{ème} | 150 € | Mme DEROULEZ Murielle |
| 4 ^{ème} | 125 € | Mme BROUCK Mireille |
| 5 ^{ème} | 100 € | Mr POLLET Frederic |
| 6 ^{ème} | 75 € | Mme VANCLES Rose-Marie |
| 7 ^{ème} | 50 € | Mr VAN BOST Albert |
| 8 ^{ème} | 25 € | Mr DEPOORTERE Vincent |
| 9 ^{ème} | Panier fermier | Mme HUBAUT Patricia |
| 10 ^{ème} | Pack parfum | Mr DUBRULLE Raymond |

SAINT-LEGER

«SAVEURS ET NATURE» UNE EDITION REUSSIE !



Plus d'un millier de visiteurs ont rejoint le salon «Saveurs et Nature» qui ouvre ses portes chaque année, le jour de la fête des mères, sur la belle place des Templiers à Saint-Léger. Qu'importait, pour eux, le temps maussade !

Conquis, ils ont pu prendre l'apéro avec les saisons de Bernard JACQUET, les vins de fruits de Guy REIFF ou les pâtés de la ferme Louis LEGRAND. Se délecter ensuite des produits du «Rucher de la Canardière», des pâtisseries des «Craquants de Natasza» ou des «Recettes de Hind». Puis savourer les pralines d'«l'Atelier Chocolat», les glaces artisanales de «l'Atelier Saveurs», les fraises de la «Ferme de l'Espierre»



et les jus de pommes des vergers de Brunehaut. Enfin, trouver des cadeaux pour les mamans chez «Safran de Lille», chez «Artiz'âne» ou aux «Artisans du Monde».

Heureux, également, la trentaine d'exposants, artisans, producteurs locaux et associations de préservation de la nature qui ont qualifié d'exceptionnelle cette neuvième édition du salon «Saveurs et Nature». Nouveauté à succès, cette année : la visite en petit train qui a fait halte, notamment à la ferme DRUART ou encore, la conférence de Julien KAIBECK sur la Slow Cosmétique, organisée dans l'église des Templiers à Saint-Léger. Une première qui a trouvé son public... Rendez-vous est, d'ores et déjà, donné le dimanche 12 mai 2019, jour de la fête des mères, bien sûr... pour une 10^{ème} édition qui réserve de belles surprises.